

La fibre optique c'est quoi ?



Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique est un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, permettant de **transporter des données** par le biais d'un signal lumineux.



Elle permet **la transmission et la réception de données** avec des débits au-delà de 100 Mbit/s minimum, sans altération, quelque soit votre lieu de résidence.



Grâce à la fibre optique, vous allez pouvoir **multi-connecter vos appareils** : TV, smartphones, consoles de jeux sans souffrir de perte de débits mais également envoyer ou recevoir des fichiers lourds, regarder la tv en haute-définition...



La **fibre optique** va favoriser le **télétravail**, la **domotique** (objets connectés) mais également **tous les usages** gourmands en débit internet !

RETROUVEZ-NOUS SUR



Haute-Garonne Numérique



Haute-Garonne Numérique



@hautegaronnenumérique



@hgnumerique

www.hautegaronnenumérique.fr

contact@hautegaronnenumérique.fr

Haute-Garonne Numérique, 1 boulevard de la Marquette
31 090 Toulouse Cedex 9

Impression HGM - Ne pas jeter sur la voie publique

LA FIBRE OPTIQUE... CHEZ VOUS !

Ce qu'il faut savoir



Réseau public, fibre pour tous



Aujourd'hui, plus que jamais, l'accès au Très Haut Débit est devenu indispensable aux habitants et aux entreprises. Le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, le Conseil Départemental et vos intercommunalités se sont mobilisés, aux côtés de notre délégué Fibre 31 pour achever le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du département **en 2022**, soit trois ans avant

l'objectif fixé par l'Etat et 14 ans avant le plan initialement annoncé. Où que vous résidiez, en zone urbaine, rurale ou de montagne, le service public départemental de la fibre apporte **l'accessibilité au numérique partout et pour tous**. Avec le **numérique**, nous voulons ancrer notre département dans **l'avenir**, améliorer **la qualité de vie** et favoriser notre **attractivité**.



Victor Denouvion
Président
de Haute-Garonne
Numérique



Georges Méric
Président
du Conseil Départemental
de la Haute-Garonne

FOCUS Haute-Garonne Numérique, c'est quoi ?

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE est un **syndicat mixte** créé en 2016 par le **Conseil Départemental de la Haute-Garonne** et **17 intercommunalités**. Il a pour objectif de **déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit dans notre département**.

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE a confié à **Fibre 31** (société créée par Altitude Infrastructure) la délégation du service public pour assurer **la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance** du réseau optique sur une durée de 25 ans et organiser sa commercialisation.

1 Suis-je éligible à la fibre optique ?

- > La fibre est déployée par **Zone Technique** et non à l'échelle d'une commune.
- > Pour savoir si votre domicile est **éligible à la fibre optique** tapez votre adresse sur hautegaronnenumérique.fr.

À SAVOIR Lors de l'ouverture commerciale d'une zone technique, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation. Il **vous faudra dans certains cas patienter encore un peu**.

2 Comment souscrire un abonnement ?

Le **fournisseur d'accès** (opérateur) sera votre **interlocuteur** et **raccordera votre logement** au réseau de Fibre Optique.

- > **Vous êtes libre de votre choix.**
Nous ne recommandons aucun fournisseur d'accès. Le réseau est ouvert à tous les opérateurs et personne n'a d'exclusivité.
- > **Seule la fibre optique propose les débits nécessaires aux usages actuels.**
Toutefois, vous n'êtes pas obligé de souscrire immédiatement une offre fibre, vous pouvez conserver votre offre actuelle.

Liens utiles

- > Un guide de l'abonné est disponible sur hautegaronnenumérique.fr. N'hésitez pas à le consulter.
- > LA CARTE DE DÉPLOIEMENT LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ hautegaronnenumérique.fr/fibre31.fr
- > VIDEOS PEDAGOGIQUES



3 Comment préparer le raccordement ?

VOTRE CONTRAT D'ABONNEMENT SIGNÉ, LE FOURNISSEUR D'ACCÈS DOIT VOUS RACCORDER SOUS 8 SEMAINES.

La fibre optique utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant :

- Si votre câble téléphonique arrive en **souterrain**, **vérifier** qu'il y a de la place dans le fourreau.
- Si votre câble téléphonique arrive en **aérien**, **élaguer** la végétation qui pourrait compliquer l'installation.
- > Les travaux de raccordement sont **gratuits et pris en charge par Haute-Garonne Numérique**.
- > **ATTENTION**, si le **chemin télécom existant est indisponible**, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage ou sa création est à la **charge du propriétaire**.